



Section Nationale
des Officiers de Port et
Officiers de port adjoints



Montreuil, le 13 mars 2024

Monsieur Christophe Béchu,
Ministre de la Transition Ecologique
et de la Cohésion des Territoires

Monsieur Patrice Vergriete,
Ministre délégué chargé des
Transports

Monsieur Hervé Berville,
Secrétaire d'Etat chargé de la Mer et
de la Biodiversité

Objet : Suspension de l'action de grève reconductible à partir du jeudi 14 mars.

Messieurs,

Nous avons pris acte du courrier reçu de messieurs les ministres Patrice Vergriete et Hervé Berville.

Nous restons déterminés à défendre les intérêts de la profession et restons dans l'attente d'ouverture de négociations.

À la suite de l'assemblée intersyndicale qui s'est tenue aujourd'hui à 16h00 et compte tenu des éléments communiqués, nous suspendons le mouvement de grève en cours à compter du **jeudi 14 mars 07h00**, après la nuitée en aval pour les personnes qui travaillent en horaires décalés.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la FNEE CGT

Signé

Ivan Candé-Gonzalez

**Pour le SNPAM -
SNOP CGT**

Signé

Pierre de Chabaneix

Pour l'UNSA

Signé

Jérôme Abotsi

Pour la Cfdt

Signé

Michaël Maillot